

Comment participer aux audiences sur Énergie Saguenay du Bureau d'audiences publiques sur l'environnement (BAPE)

Ce que vous devez savoir sur le BAPE

Le BAPE est un organisme gouvernemental impartial relevant du ministre de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques. Il permet aux citoyens de s'informer et d'exercer leur droit de parole sur des projets et sur toute question relative à l'environnement.

Le BAPE a pour mission d'éclairer la prise de décision gouvernementale à la lumière des grands principes de la Loi sur le développement durable.

Le BAPE a quatre grands rôles qui déterminent le roulement d'une commission :

- Informer : 1re partie - Séances publiques d'information où l'initiateur du projet, des experts et organismes invités présentent le projet et répondent aux questions des citoyens et des commissaires. De nombreux documents sont alors rendus disponibles.
- Consulter : 2e partie - Séances publiques où les citoyens présentent leurs avis et opinions (dépôts de commentaires/mémoires écrits et/ou oraux)
- Enquêter : en tout temps dans le cadre du processus, les commissaires ont le pouvoir de questionner quiconque de pertinent et peuvent également exiger le dépôt de documents pour l'analyse des dossiers
- Aviser : les commissaires déposent un rapport au ministre de l'Environnement afin de l'éclairer dans sa prise de décision. Ainsi, le BAPE n'a AUCUN pouvoir d'autoriser ou de refuser un projet.

Le BAPE ne fait pas qu'une analyse environnementale. Il tient compte des 16 principes de la [Loi sur le développement durable](#) (ex. santé et qualité de vie, équité, efficacité économique, prévention, protection du patrimoine culturel, biodiversité, etc.).

Tous les citoyens, groupes, organismes, entreprises peuvent y participer. Il n'est pas nécessaire d'être reconnu comme expert ou comme partie concernée. Il est même essentiel que les citoyen-nes fassent part de leur opinion sur ce projet qui concerne l'avenir énergétique de tout le Québec et qui va avoir des conséquences sur le climat.

Vous trouverez tous les détails du projet ici :

<https://www.bape.gouv.qc.ca/fr/dossiers/projet-construction-complexe-liquefaction-gaz-naturel-saguenay/>

Voici comment faire part de votre opinion et commentaires

Les documents peuvent prendre différentes formes : lettre ou commentaire (5 lignes suffisent pour s'exprimer), vidéo, Powerpoint, photo, poème, dessin d'enfants, mémoire scientifique, etc.

Vous pouvez soumettre entre 1 et 5 fichiers.

Formats acceptés : png, gif, doc, odt, pdf, docx, xls, xlsx, jpeg, jpg, ppt, txt, rtf, bitmap, tif, tiff avec un maximum de 15000 KB pour chacun. Les textes, photos, vidéos et autres contenus que vous pouvez déposer doivent respecter les droits de propriété intellectuelle, tels que les droits d'auteur et les marques de commerce.

IMPORTANT : Vous devez envoyer votre commentaire/mémoire avant le 22 octobre 2020, à midi.

- 1) Vous pouvez utiliser le canevas de mise en page ci-dessous, si désiré. Vous y trouverez **quelques idées** pour vous inspirer et éviter le syndrome de la page blanche.
- 2) Complétez ensuite ce formulaire sur le site du BAPE :
<https://formulaires.bape.gouv.qc.ca/index.php/896693?newtest=Y&lang=fr>
 - Remplissez les champs demandés. Ces informations demeurent confidentielles.
 - Cochez « Je déposerai un mémoire sans le présenter en séance publique »
 - Téléversez votre/vos fichier(s). Vous pouvez téléverser jusqu'à 5 fichiers.
 - Envoyez!

Bravo et merci pour votre implication!

Caneva de rédaction pour vous inspirer

ÉNERGIE SAGUENAY

**PROJET DE CONSTRUCTION D'UN COMPLEXE DE LIQUÉFACTION DE
GAZ NATUREL À SAGUENAY**

Deuxième partie de l'audience publique du BAPE

Commentaire

présenté au Bureau d'audiences publiques sur l'environnement

par

(notre prénom et nom)

(date)

Au président, M. Denis Bergeron
Au commissaire, M. Laurent Pilotto

Rédigez ici votre commentaire

Bonjour, je m'appelle (*prénom, nom*).

- Si vous habitez dans la région directement affectée (Saguenay, Nord de la Mauricie, Abitibi, Fjord), mentionnez-le. Si vous faites partie d'une communauté des Premières Nations, mentionnez-le

Je suis préoccupé-e par / Je m'oppose au projet de GNL-Québec pour les raisons (*Vous pouvez vous inspirer des arguments ci-dessous*):

Pourquoi s'opposer au projet GNL Québec :

- **Crise climatique**
 - À lui seul, ce projet générerait des émissions de l'ordre de 50 mégatonnes de GES/an 2 (de l'extraction jusqu'à la combustion), soit l'équivalent d'environ 10 millions de voitures supplémentaires par an sur nos routes. En temps de crise climatique, ce projet est un non sens.
 - sur un horizon de 25 ans, ce serait une augmentation de 1 milliard de tonnes de gaz à effet de serre, soit l'équivalent des émissions de 200 millions de voitures.
 - sur l'ensemble de son cycle, le projet de GNL-Québec annulerait en une année tous les efforts de réduction de GES du Québec faits depuis 1990 et empêcherait la transition complète et nécessaire vers les énergies renouvelables
 - la compagnie GNL-Québec n'a pas démontré concrètement la carboneutralité de son usine de liquéfaction, il n'y a que des scénarios
 - À ce jour, la compagnie n'a aucun contrat pour prouver que son gaz remplacerait du charbon ailleurs dans le monde.
- **Impacts sur les bélugas**
 - la survie du béluga est menacée par l'augmentation du trafic occasionné par les méthaniers qui sillonnaient le Fjord. On parle de 320 passages de ces gigantesques navires (300 mètres de long) par année dans le Fjord.
 - il ne reste plus que 800 bélugas dans le Ford et leur déclin est alarmant
 - des chercheurs ont demandé un moratoire sur l'augmentation du trafic pour assurer la survie du béluga.
 - l'augmentation de trafic maritime prévu occasionnerait 5 fois plus de bruit dans le Fjord du Saguenay, ce qui est critique pour la survie de l'espèce. Cette augmentation de cinq fois les périodes de bruit intenses est très

préoccupante, car c'est aussi une destruction de l'habitat du béluga si on considère la notion de zone de tranquillité;

- *Arguments économiques*
 - *la vaste majorité des investissements de GNL/Gazoduc iraient à l'extérieur du Québec puisque les promoteurs sont américains et que le gaz proviendrait de l'Alberta.*
 - *à ce jour, la compagnie n'a aucun contrat pour prouver que son gaz remplacerait du charbon sale ailleurs dans le monde*
 - *Les investisseurs du projet sont installés dans des paradis fiscaux, et les retombées fiscales pour le Québec sont minimales : "il semble que le taux d'imposition des dividendes versés aux différents investisseurs du projet pourrait avoisiner 5 %. Un taux d'imposition aussi bas s'explique par les ententes fiscales bilatérales signées par le Canada avec Hong Kong et les États-Unis. Si les commanditaires avaient été des résidents canadiens, le taux d'imposition aurait plutôt été de 39,9 %". Voir [l'étude de l'IRIS sur la structure financière du projet GNL Québec pour plus de détails.](#)*

- *Incidences sur le tourisme*
 - *préférez-vous aller passer vos vacances dans le Fjord et à Tadoussac pour observer des méthaniers ou observer des bélugas?*
 - *les activités nautiques et touristiques ainsi que la pêche blanche dans le Fjord seront affectées négativement par la présence de méthaniers. C'est tout le secteur touristique qui en subirait les conséquences.*

- *Impacts sociaux*
 - *le projet de GNL-Québec divise la population de Saguenay.*
 - *il n'y a pas d'acceptabilité sociale à travers le Québec : une pétition a recueilli plus de 85 000 signatures. De nombreuses lettres ouvertes co-signées par 40 économistes, 126 universitaires, 160 scientifiques ont été publiées : 250 médecins se sont prononcés contre le projet ; de nombreux groupes communautaires, écologistes, associations étudiantes sont mobilisés sur le terrain.*

- *Impacts sur la sécurité publique*
 - *le gaz comporte des risques de déversement et d'explosion*
 - *le déversement complet d'un réservoir de méthanier se ferait en 30 minutes, et son évaporation serait complétée en 2-3 heures*
 - *le nuage d'explosion d'un méthanier est évalué à un rayon de 2 kilomètres*

- *Risques pour la santé*
 - *la fracturation hydraulique (la technique d'extraction utilisée pour le gaz pour alimenter l'usine de liquéfaction) accroît les cas de leucémie, de maladies cardiaques, respiratoires et endocriniennes*

(votre signature prénom et nom)

(P.S. - Ne pas inclure de coordonnées personnelles car le document sera rendu public)